

# Choix de la conjointe et mariage des hommes allochtones

## Pistes d'action

### 1. Les mariages arrangés et les mariages forcés

#### **Le mariage arrangé n'est pas problématique**

Un mariage arrangé ne peut pas être considéré par définition comme problématique. L'intervention de tiers dans la conclusion d'un mariage est omniprésente et largement acceptée au sein des communautés ethnoculturelles en Belgique. La condition *sine qua non* est cependant que les deux partenaires consentent tous les deux à faire connaissance et acceptent l'idée de se marier. Les mariages arrangés peuvent aussi être vus comme une forme de mariage « alternative ». Comme ces mariages ne sont pas problématiques en soi, il ne semble pas souhaitable que le gouvernement intervienne en la matière.

En outre, les processus de choix du partenaire et de mariage des communautés ethnoculturelles en Belgique évoluent sous l'influence de contacts « entre personnes » – des contacts interculturels –, ce qui mènera automatiquement à terme à une acculturation au niveau des conceptions et des usages.

#### **Le mariage forcé est problématique**

Les mariages forcés ou imposés, où l'un des partenaires, voire les deux, n'a / n'ont pas la liberté de refuser l'union, sont en revanche problématiques. Le monde politique doit se pencher sur cette forme de mariage sans négliger pour autant le « taux d'autonomie » des « victimes ». Nous faisons ici référence aux stratégies de persuasion auxquelles les hommes ont recours.

Les mariages forcés sont conclus tant avec des femmes habitant dans le pays d'origine qu'avec des femmes de la même communauté ethnoculturelle et habitant en Belgique. Le monde politique doit donc tenir compte de cette dualité.

### 2. Le caractère universel du processus de mariage

Le mariage a un caractère universel. Nous pouvons conclure de la présente étude que le futur processus de mariage des répondants sikhs se déroulera de manière similaire à celui des répondants marocains et turcs. Il s'agit d'une constatation intéressante pour le gouvernement, les responsables politiques, les assistants sociaux et les organisations de secours parce que cela signifie qu'ils ne doivent pas se concentrer sur un seul groupe bien déterminé, mais plutôt sur un « usage ». Nous évitons ainsi de parler en termes culturalistes. Les pistes d'action que nous proposons sont par conséquent applicables à d'autres minorités ethnoculturelles qu'aux seuls hommes marocains, turcs et sikhs.

### 3. Le droit à l'information

Le matériel de sensibilisation et l'offre d'assistance relatifs à la problématique du choix du partenaire et du mariage dont on dispose actuellement s'adressent essentiellement aux femmes. Mais les hommes doivent aussi pouvoir s'informer et pouvoir appeler à l'aide. Il est donc souhaitable de tenir compte de la situation des hommes dans l'élaboration des politiques. Peut-être faut-il mettre en place un point d'appui pour les jeunes et les hommes allochtones ?

## 4. La sensibilisation

### Les jeunes

Le matériel de sensibilisation actuel s'adresse essentiellement aux communautés marocaine et turque, ce qui peut entraîner une stigmatisation et l'apparition de stéréotypes. Les mariages forcés existent cependant aussi dans d'autres minorités ethnoculturelles. Vu que, comme nous l'avons dit, le mariage est une problématique universelle qui se manifeste souvent dans différentes minorités ethnoculturelles, le matériel pourrait s'adresser aussi à d'autres groupes-cibles, comme les sikhs par exemple.

Le matériel d'information existant est distribué entre autres via les écoles et les maisons de jeunes. À l'avenir, cette piste devrait être exploitée davantage puisqu'elle est apparemment le meilleur moyen d'atteindre les jeunes.

Les hommes disposent de stratégies pour refuser un mariage, mais, grâce à une formation, ils pourraient acquérir des outils supplémentaires pour se rendre, surtout les jeunes, davantage maîtres de leur destin.

### Les parents

Il est important que les parents soient informés des avantages et des inconvénients des différentes formes de choix du partenaire et de mariage abordées dans la présente étude. Les lieux de culte constituent par exemple un endroit idéal pour approcher les parents parce que s'y retrouvent toutes les couches de la population et qu'il est possible d'y aborder plusieurs personnes en même temps. Les guides spirituels pourraient s'acquitter de cette tâche, mais il faut au préalable se demander quel message ceux-ci souhaitent diffuser (et si ce message est en adéquation avec la politique menée par le gouvernement en la matière) et il faut vérifier si les gens qui se rendent dans les lieux de culte ont envie d'être informés / sensibilisés de cette manière.

Il ne semble pas opportun que des éducateurs / assistants sociaux autochtones diffusent du matériel d'information et de sensibilisation parmi ce groupe-cible, cette démarche pouvant être interprétée comme « paternaliste ».

Il faut en particulier insister sur le fait que les mariages dits « thérapeutiques » ne sont pas une solution durable aux problèmes psychiques ou aux problèmes de comportement des jeunes. Cela peut se faire en citant des exemples de « mariages thérapeutiques » « ratés » et en proposant d'autres solutions éventuelles à de tels problèmes. Dans ce cadre, il faut informer les parents sur la toxicomanie et la psychopathologie.

### Le pays d'origine

Vu le caractère transnational du marché matrimonial des hommes d'origine étrangère en Belgique, la sensibilisation ne devrait pour bien faire pas se limiter aux frontières belges. Il faudrait, après adaptation culturelle et linguistique du matériel d'information, le diffuser également dans le pays d'origine, par exemple par l'intermédiaire d'organisations actives dans le domaine visé. Il faudrait mettre l'accent sur la migration matrimoniale. Il règne énormément de stéréotypes dans le pays d'origine au sujet des nombreuses possibilités qu'offre l'Europe de l'Ouest. Le matériel qui aborderait différents récits de mariage pourrait en offrir une image plus nuancée.

## 5. L'assistance

Il ressort de la présente étude que les hommes d'origine étrangère habitant en Belgique n'expriment pas explicitement de demande d'assistance. Ils choisissent plutôt de résoudre leurs problèmes éventuels au sein du cercle familial.

Cela ne signifie cependant pas que les hommes ne se posent pas de questions sur le choix de la partenaire et le mariage ou ne rencontrent pas de problèmes dans ce domaine. Nous faisons par exemple référence aux conséquences éventuelles du refus de l'homme de renoncer à son choix de partenaire. Si les parents ne l'acceptent pas, cette situation peut se solder par une rupture totale avec

la famille. L'assistance proposée doit donc aussi tenir compte de telles situations et, si les hommes le souhaitent, les soutenir quand ils y sont confrontés.

Dans ce cadre, une ligne de *chat* ou d'assistance téléphonique anonyme semble pouvoir offrir une solution. Les hommes se résolvent souvent difficilement à demander une assistance, mais une telle ligne, facilement accessible, leur permettrait de recevoir des conseils sans intervention directe des assistants sociaux.

## 6. Les médias

Les médias constituent un excellent forum pour aborder la thématique du choix de la partenaire et du mariage au sein des communautés ethnoculturelles. Nous faisons par exemple référence aux débats qui ont suivi le documentaire « controversé » « *Een visum als bruidsschat* », diffusé lors du programme télévisé de la VRT *Terzake*. Les sites Internet qui s'adressent spécifiquement aux minorités ethnoculturelles peuvent également participer à la politique de sensibilisation.

## 7. La société

Les maisons de quartier et les maisons de jeunes peuvent servir de lieu de rencontre pour tous les jeunes – garçons et filles. Il ressort de cette étude que beaucoup d'hommes choisissent d'épouser une femme ayant le même bagage ethnoculturel qu'eux et habitant en Belgique, mais que les possibilités de rencontres informelles sont plutôt rares.

Il faut maintenir les cours de langue et les cours d'intégration destinés aux nouveaux arrivants afin de favoriser leur participation à la société et leur indépendance. Il ressort en effet de la présente étude que les difficultés de communication entre les conjoints, dues à des connaissances linguistiques insuffisantes, et l'intégration limitée de la femme venue du pays d'origine au sein de la société sont parfois à l'origine de problèmes conjugaux.

## 8. La publication des résultats de l'enquête

Les décideurs politiques, les assistants sociaux, les organisations autonomes et les universitaires peuvent analyser les résultats de la présente étude lors d'une table ronde ou d'un séminaire fermé et formuler des recommandations stratégiques.

Les répondants se sont également dits très intéressés par les résultats de l'étude, notamment par les expériences d'autres hommes en matière de processus de choix de partenaire et de conclusion de mariage. D'autres hommes, plus nombreux encore, souhaitent peut-être être mis au courant de cette étude. Il semble donc indiqué de diffuser largement le présent rapport d'étude, en accord avec les organisations qui travaillent avec le groupe-cible.

On peut aussi envisager la rédaction d'une brochure. Celle-ci présenterait les expériences de quelques hommes appartenant à différentes minorités ethnoculturelles et fournirait les coordonnées d'organisations (de secours).

## 9. Pistes de recherches ultérieures

### **Les minorités ethnoculturelles de la troisième génération**

Une étude ultérieure pourrait se concentrer sur le processus de choix du partenaire et de mariage de la troisième génération des minorités ethnoculturelles vivant en Belgique. Celle-ci pourrait confirmer ou infirmer les hypothèses formulées dans la présente étude et, par exemple, vérifier si les processus de choix du partenaire et de mariage évoluent d'eux-mêmes sous l'influence de l'acculturation. Les femmes et les parents pourraient être également interrogés dans une étude ultérieure.

### **Le processus de choix de la partenaire et de mariage des hommes sikhs**

Une étude complémentaire qui se concentrerait uniquement sur les hommes sikhs pourrait vérifier les hypothèses formulées et examiner si le choix de la partenaire effectué correspond ou non au choix de partenaire souhaité, tel que l'a révélé notre étude. Cela permettrait de combler une lacune dans la littérature scientifique existante relative à cette minorité ethnoculturelle.

### **L'étude des processus de choix du partenaire et de mariage des autochtones**

Il faudrait comparer la présente étude relative au mariage parmi les minorités ethnoculturelles à une étude similaire menée auprès des autochtones. Le choix du partenaire et le mariage des autochtones sont également influencés par de nombreux facteurs. En comparant ces différents facteurs déterminants, il serait possible de se faire une meilleure idée de cette thématique.